

NAJAT VALLAUD-BELKACEM
MINISTRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORÊT
PORTE-PAROLE DU
GOUVERNEMENT

SYLVIA PINEL
MINISTRE DU LOGEMENT DE
L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE
LA RURALITÉ

PATRICK KANNER
MINISTRE DE LA VILLE, DE LA
JEUNESSE ET DES SPORTS

GEORGE PAU-LANGEVIN
MINISTRE DES OUTRE-MER

MARTINE PINVILLE
SECRETARIE D'ÉTAT CHARGÉE DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

PIERRE-RENE LEMAS
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 15 janvier 2016
N°1134

Annonce des lauréats du deuxième appel à projets en faveur des Pôles de coopération

#ESS

A l'occasion d'une cérémonie qui se tenait au Ministère de l'Économie, ce jeudi 14 janvier, la Secrétaire d'État au Commerce, à l'Artisanat, à la Consommation et à l'Économie sociale et solidaire, Martine PINVILLE, la Ministre des Outre-Mer, George PAU-LANGEVIN et Gabrielle GAUTHEY, Directrice des investissements et du développement local de la Caisse des Dépôts, ont dévoilé les 14 lauréats de ce deuxième appel à projets destiné à valoriser les dynamiques locales en faveur du développement de l'Économie sociale et solidaire.

Avec les autres partenaires de cette édition, Ministères de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la

Forêt, du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, un budget total de 2.75M€ a pu être mobilisé, consacré au soutien des projets retenus pour cette nouvelle édition.

Cet appel à projets vient récompenser les initiatives locales regroupant des entreprises de l'Économie sociale et solidaire (mutuelles, coopératives, fondations, associations, sociétés commerciales d'utilité sociale) mais aussi des entreprises « classiques », en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou tout autre personne physique ou morale, et qui visent une démarche de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants.

Ces pôles de coopération sont les équivalents des Pôles de compétitivité pour l'Économie sociale et solidaire et ont pour objectif de favoriser la dynamique économique territoriale en impliquant une diversité d'acteurs.

Sur les 125 dossiers déposés, 99 étaient éligibles et illustrent une véritable dynamique locale. Un jury composé des Ministères partenaires et de la Caisse des Dépôts a identifié les 14 projets les



plus prometteurs, et les plus avancés en termes de stratégie et d'objectifs de développement, prévoyant un solide programme opérationnel et une évaluation des résultats des projets.

Pour Martine PINVILLE « *Il faut désormais que ce modèle soit reproduit et renforcé en France, comme dans le reste de l'Europe, pour une économie plus soucieuse de son impact social ! Ce dispositif fait la preuve que si l'économie sociale et solidaire est une façon d'entreprendre à part entière, elle n'est pas cloisonnée, isolée d'une économie plus classique : ce sont les coopérations entre ces deux univers qui font évoluer les pratiques, émerger de nouvelles activités, et révèlent de nouveaux potentiels d'emplois. Ceci, les porteurs de projet l'ont déjà compris, à nous de les accompagner.* »

Pour Georges PAU-LANGEVIN : « *Ce deuxième appel à projets a atteint ses objectifs en Outre-mer : il a suscité des propositions de qualité, gages d'une dynamique enclenchée au profit de l'économie sociale et solidaire sur ces territoires. Que les candidats et lauréats soient félicités du travail accompli !*

C'est une belle avancée : il faut désormais la concrétiser, l'amplifier et la pérenniser. C'est ce à quoi s'attachera le Ministère des Outre-mer, en lien avec la Caisse des dépôts, en encourageant, cette année encore, l'émergence de projets sur les territoires ultramarins. J'attends que 2016 soit une année décisive pour l'économie sociale et solidaire en outre-mer ».

Pour Gabrielle GAUTHEY : « *Plus que jamais, dans le contexte actuel, difficile, tendu économiquement et socialement, les projets territoriaux au service d'un développement solidaire et durable sont essentiels. Je souhaite que ces initiatives trouvent rapidement leur rythme de croisière et fassent appel à nous pour changer d'échelle : dès aujourd'hui certains porteurs du premier appel à projet font émerger un modèle économique. La Caisse des Dépôts, investisseur d'intérêt général, est prête à les accompagner dans cette phase de croissance »*

Exemple de projets lauréats :

La Réunion : Le projet EcoPAL est porté par l'association « Initiatives OI », et consiste à mettre en place toute une filière économique autour du recyclage de palettes, avec deux principaux axes de travail : tout d'abord développer de nouveaux produits tout en s'assurant de l'existence des marchés correspondant, permettant la création de nouveaux emplois. Mais aussi créer les conditions nécessaires au passage d'une production artisanale à un process semi-industriel. La structuration de ce pôle permet de répondre au sein d'un même projet à des enjeux de formation et d'insertion de publics en difficulté, mais aussi de recyclage et de traitement de déchets qui jusqu'alors n'étaient pas valorisés.

Ile de France : La SCIC « Construire solidaire » rassemble des acteurs de l'habitat et de la construction écologique (SCIC habitats solidaires, APIJ BAT, OPTIMOB, la factory and co, sarl B3...) ayant une expertise reconnue dans ce domaine et déjà très ancrés sur le territoire. L'objectif de ce pôle est l'éco construction, le « bâtir sain ». Toute une action de formation est ainsi proposée de sorte à sensibiliser au développement local intégré : prévoir des modes de construction évolutifs à coûts performants mais également développer des logiques de co-conception et de co-réhabilitation afin de programmer et construire pour et avec les usagers.

Languedoc Roussillon Midi Pyrénées : Organic'Vallée, Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) du territoire du Lauragais porte la première zone d'agro activités organisée selon les principes de l'économie circulaire. Le pôle cherche à offrir les conditions de développement de différents projets interdépendants, travaillant autour du recyclage, de la valorisation de la biomasse

et de flux d'énergie mutualisés. Pour cela Organic'Vallée propose notamment de développer le recours à l'agriculture biologique sur le territoire et souhaite faire la démonstration de nouveaux rapports économiques entre des entreprises soucieuses de la relocalisation de leurs approvisionnements, du non gaspillage des ressources du territoire et de leurs impacts environnementaux.

Nord Pas de Calais Picardie : Éco pôle alimentaire de la région d'Audruicq, ce projet est porté par l'association Terre d'Opale sur le territoire de la Communauté de communes de la région d'Audruic. La mobilisation des acteurs autour de ce projet doit permettre d'apporter des réponses concrètes aux problématiques économiques rencontrées par la profession agricole. L'objectif est la création sur l'Eco-pôle, d'un site de production agricole complémentaire à celle du réseau des producteurs membres. Ceci permettra de diversifier la gamme de produits jusque-là proposée. Aussi, une meilleure planification entre producteurs doit permettre une plus grande sécurité d'approvisionnement et d'écoulement, face au cas, trop souvent rencontré, de mise sur le marché de productions identiques par plusieurs agriculteurs.

Retrouvez l'ensemble des 99 projets éligibles dans le dossier de presse [en cliquant ici](#)

Contacts presse cabinet de Martine PINVILLE :

Sophie DULIBEAU et Cihem GHARBI - 01 53 18 44 13 - sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr